



L'INFOSemaine Du 27 septembre au 3 octobre 2021

Édito :

Selon le ministère de la santé lui-même, 5700 lits d'hospitalisation de plus ont été supprimés en 2020 ! et ceci après les dizaines de milliers des années précédentes. Il est vrai que les hôpitaux n'ont pas été débordés pendant les vagues de la COVID, que les interventions non urgentes n'ont pas été déprogrammées ou repoussées, que les délais pour être hospitalisé ou pour avoir une imagerie sont extrêmement courts, que les malades et blessés n'attendent jamais des heures et des heures sur des brancards aux urgences avant d'être hospitalisés !!!

De plus de nombreux services sont fermés totalement ou partiellement ou par intermittence (Urgences, SMUR) faute de personnels .

Ce gouvernement applique coûte que coûte son programme : « ma santé 2022 » : il faut réduire les dépenses hospitalières quel qu'en soit le prix pour notre santé et notre accès aux soins et notamment aux soins de proximité. Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2022 , annoncé avec tambours et trompettes, est en augmentation de quelques dixièmes de pour cent au dessus de l'inflation prévue : comment développer l'hôpital public avec cette aumône ?

Alors soyons solidaires de celles et ceux qui se dressent comme à Luçon, Mayenne, Toul, Remiremont, Sarlat, Guingamp, Ruffec.... rassemblons nous et participons aux initiatives dans nos territoires respectifs le 5 octobre dans le cadre de la journée d'action intersyndicale pour la défense des services publics et des conquies sociaux .

Jean-luc landas.

[5-700-lits-ont-ete-supprimes-en-2020](#)

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 4**
- **Autres infos locales : pages 4 à 5**
- **Dossiers :**
- **sages-femmes page 5**
- **psychiatrie : page 5**
- **la grève de SOS médecins : page 6**
- **Vaccins, dispositif Covax : page 6**

- **Culture et santé : page 7**

L'écho des comités :

MONTARGIS

Communiqué du comité de soutien du Centre hospitalier d'AMILLY-LOIRET

Dans les pages de « l'Eclaireur » du 04 août, une lectrice s'était émue de l'impossibilité de prendre rendez-vous à la Clinique de Montargis, faute de pouvoir consulter au Centre hospitalier d'Amilly. La réponse formulée par la Direction de la Clinique est édifiante quant à sa conception du service rendu à la population : « **Les médecins libéraux restent libres d'agencer leur agenda .. Ce qui n'empêche pas que la Clinique de Montargis soit un partenaire salubre du centre hospitalier .. et qu'elle vienne régulièrement épauler leurs services** ». Faut-il rappeler que les établissements privés lucratifs sont financés par la Sécurité Sociale et par nos impôts, au travers des aides publiques et des exonérations de charges. Les cliniques privées, encouragées et financées par l'Etat, ne sont pas tenues aux mêmes obligations de permanence des soins : du lundi au dimanche et du 1^{er} janvier au 31 décembre. Une partie de la population en est exclue en raison des dépassements d'honoraires généralement pratiqués. Seul l'hôpital public est en capacité de garantir un service de santé égalitaire, solidaire et de proximité. La priorité doit être donnée à la réouverture de lits et de services, au recrutement massif de personnels soignants, à la formation de nouveaux étudiant-es. L'Etat doit répondre aux exigences de

revalorisations salariales et d'amélioration des conditions de travail afin que l'hôpital public retrouve son attractivité. Il y a urgence à agir face à nos déserts sanitaires. La santé n'est pas une marchandise.

MAYENNE

L'ARS repasse les plats , comme avant l'été, elle entend imposer la fermeture de la chirurgie conventionnelle et de l' unité de soins continue, syndicats et association d'usagers appellent à la mobilisation et à l'action

[une-grande-manifestation-attendue-samedi-9-octobre](#)

mais la majorité du Conseil Départemental reste à quai

[l'article](#)

l'ARS dévisse et passe aux aveux

[communiqué de presse d'Audace 53](#)

[l'article du Courrier de la Mayenne](#)

DOLE

fin programmée de la chirurgie non ambulatoire ? Les usager.es s'alarment

[l'article de la Voix du Jura](#)

[infos-flash36](#)

TOURS

Journée internationale pour le droit à l'avortement : manifestation unitaire à Tours

[le compte-rendu](#)

l'appel interorganisations à la journée d'action du 5 octobre

[le tract](#)

SARLAT

Pour un service public de santé
manifestation le 5 octobre à Périgueux
10h30 au Palais de justice

[le tract](#)

MONTREUIL

le comité se mobilise pour la défense du Centre Hospitalier Intercommunal

[la pétition](#)

[le tract pour le 5 octobre](#)

Autres infos locales :

GUINGAMP

La chirurgie et la maternité menacées : la population, les syndicats et les élus se mobilisent

[*la-mobilisation-pour-defendre-l-hopital-se-met-en-marche*](#)

[*telegramme*](#)

le-comite-national-de-defense-des-hopitaux-soutient-la-mobilisation

***le comité de défense de l'hôpital public du pays de Guingamp est créé
manifestation le 5 avril à 17h15 devant la gare***

[*l'article de Ouest France*](#)

MARMANDE-TONNEINS

Pour alerter sur le manque de médecins dans son service d'urgence le chef de service démissionne

[*l'article*](#)

BESANÇON

4 novembre à 19h00

Maison des Syndicats
4 rue Leonard de Vinci Planoise

Assemblée générale constituante d'un comité de défense citoyen

pour une santé à la hauteur des enjeux

contacts : 0680242987 ou 0603903016

Dossiers :

SAGES- FEMMES

elles demandent plus de personnel en salle d'accouchement et une meilleure reconnaissance de leurs compétences.

[l'article](#)

PSYCHIATRIE

Oubliés et oubliées des assises gouvernementales de la psychiatrie et de la santé mentale

[le communiqué du Printemps de la psychiatrie](#)

Dans Libération, le témoignage du quotidien de Delphine Glachant , médecin psychiatre

[l'article](#)

le témoignage d'Anne Énot, pédopsychiatre sur France Bleu Isère le 28 septembre

[l'émission](#)

La tarification à l'acte arrive en psychiatrie
Non à la psychiatrie entrepreneuriale ! L'argumentaire de Mathieu et Loriane Bellahsen,
psychiatres

[voulons-nous-d-une-psychiatrie-entrepreneuriale](#)

GRÈVE DE SOS MÉDECINS

l'avis de l'association La santé un droit pour tous

« ET SI ON PARLAIT DU REVENU DES MÉDECINS ! »

Dénonçant «le manque de moyens alloués à la visite à domicile», les 63 associations «SOS Médecins» (regroupant 1300 praticiens) ont décidé «l'arrêt total» de leurs activités à partir de 8 heures, ce lundi 27 septembre 2021 et jusqu'à 8 heures le mardi 28-9, partout en France».

Elles souhaitent ainsi frapper l'opinion publique et s'opposer à ce qui leur paraît irrémédiable : «la disparition programmée de la visite médicale à domicile».

Sans entrer dans la complexité du dossier et des différentes déclarations parfois contradictoires de ce mouvement, nous tenons à souligner:

- que la revendication de doubler le tarif des visites de jour des praticiens «SOS Médecins» en passant de 35 à 70 € n'est pas anodine;
- que ces professionnels assurent par ailleurs des visites de nuit rétribuées entre 71 et 84,5 € selon les heures et que leurs visites en journée le WE sont facturées 55€;
- qu'il serait intéressant de connaître précisément leurs revenus réels mensuels et annuels.

Au-delà de ces détails techniques, nous estimons qu'un débat plus large sur les rétributions des différents professionnels de santé est à organiser. Selon nous, il doit associer les réflexions de tous les acteurs concernés, dont les professionnel-le-s, les citoyen-ne-s et les responsables politiques. Il doit aborder la rétribution des médecins, à la lumière de celles des autres citoyen-ne-s, en fonction de leurs charges de travail, de leurs formations, etc...

Il ne nous semble pas sain qu'une catégorie professionnelle opère un coup de force pour obtenir des avantages financiers sans nous transmettre l'ensemble des éléments et sans nous dire ce qu'elle souhaite précisément.

PANDÉMIE COVID : VACCINS , DISPOSITIF COVAX

Prise de position d'Amnesty International

[inegalites](#)

Prise de position de Médicament Bien Commun

[echec-du-dispositif-covax](#)

Culture et santé :

Une interrogation de France Culture : La santé mentale est-elle prise au sérieux ?

Le temps du débat

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87